

## L'ENVELOPPE PEUT ETRE REVUE A LA HAUSSE

## 10 milliards de dinars pour la recherche scientifique

Pour 2007, 10 milliards de dinars sont déjà inscrits dans la loi de finances au titre du Fonds national de recherche scientifique et de développement technologique pour le fonctionnement, l'équipement scientifique et les réalisations. C'est ce qu'a indiqué, hier, la directrice de la recherche scientifique et du développement technologique, au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Houria Rebbah. Animant une conférence de presse au siège du département de Harraoubia, cette directrice a souligné que «les financements seront accordés par objectifs de recherche et doivent obéir à une logique de résultats

conformément aux principes généraux de la modernisation des systèmes budgétaires engagée par l'Etat». Le projet de loi en cours de finalisation, dont la promulgation est prévue incessamment, prévoit, en outre, 20 milliards de dinars par an sur cinq ans.

Pour ce projet de loi, en termes de développement de la ressource humaine, il s'agit également de promouvoir les statuts du chercheur permanent et de l'enseignant chercheur. «Des mesures incitant le chercheur à valoriser ses résultats et à renforcer la participation des compétences algériennes résidant à l'étranger seront aussi adoptées», a indiqué le Pr Rebbah qui dira à ce sujet que les compétences



algériennes résidant à l'étranger sont de plus en plus mobilisées. «Il ne s'agit pas de présence physique mais ces compétences se mobilisent. Le quart des conseils scientifiques sont des chercheurs algériens résidant à l'étranger», a-t-elle noté.

Les laboratoires de recherche sont au nombre de 639 répartis sur huit grands domaines. Les sciences fondamentales et les technologies et

énergies représentent les secteurs les plus nantis en unités de recherche. Il existe actuellement 15 500 chercheurs dont près de 2 000 chercheurs permanents exerçant au sein des centres et unités de recherche. Le reste représente des enseignants chercheurs, soit 50% du corps enseignant évalué à 28 000 enseignants. L'objectif étant de mobiliser, à l'horizon 2010, au moins 60% du potentiel

enseignant universitaire.

Quant aux activités de recherche scientifique, elles sont évaluées périodiquement tous les trois ans. «Entre 2001 et 2005, tous domaines confondus, il a été publié 3 740 publications internationales, 2 137 publications nationales, 8 242 communications internationales, 6 268 communications nationales et 15 brevets», a estimé le Pr Rebbah. Ce chiffre est «indicatif. En

dix ans, de 1995 à 2005, il y a une augmentation constante des productions scientifiques». Le Pr Rebbah de relever l'accélération du rythme de la production en 1997 par programmes nationaux de recherche et en 2002 après la mise en œuvre des premiers laboratoires. «Ces chiffres confirment l'existence d'un pôle de compétence en sciences exactes et sciences de l'ingénieur», a souligné la directrice de la recherche scientifique et le développement technologique.

En matière de formation postgraduée, il est enregistré l'ouverture de près de 7 000 postes de formation postgraduée par an et la mise en place de 15 écoles doctorales.

Enfin, le Pr Rebbah a indiqué que les laboratoires, les unités et les centres de recherche sont de plus en plus sollicités par le secteur socioéconomique pour des études et des expertises.

Meriem Ouyahia

18<sup>e</sup> SESSION

## DE LA COMMISSION

## MIXTE ALGERO-BULGARE

## Les relations bilatérales relancées après 18 ans de rupture

Le Forum des hommes d'affaires algériens et bulgares, dont les travaux ont eu lieu hier à la résidence El-Mithak, se veut être le signal d'un nouvel essor de développement entre les deux pays, selon Abdelmalek Sellal, ministre des Ressources en eau. La Bulgarie, qui a adhéré il y a trois mois à l'Union européenne, a été représentée par son ministre de l'Economie et de l'Energie, M. Rumen Ovcharov. Ce dernier a rappelé que les travaux de la commission mixte de coopération économique, scientifique et technique sont renouvelés après 18 ans de rupture. Le ministre bulgare a par ailleurs précisé que de nouveaux accords bilatéraux seront signés alors que des discussions seront entamées dans le but d'augmenter les échanges commerciaux et de réaliser des projets économiques communs. Il est à préciser qu'actuellement le volume des échanges entre l'Algérie et la Bulgarie qui s'élève à 10,6 millions de dollars est jugé insignifiant. Selon le ministre des Ressources en eau, des accords seront signés aujourd'hui entre les deux pays. Ceci alors que les secteurs qui verront la concrétisation de projets communs sont notamment l'agriculture, le transport et les ressources en eau. Sellal notera aussi que les entreprises bulgares participeront au programme de son secteur qui est estimé actuellement à 12 milliards de dollars. Le ministre ne manquera pas de rappeler, également, que la Bulgarie a contribué à l'effort de développement de l'économie algérienne et apporté son soutien au volet formation et perfectionnement des cadres dans plusieurs domaines. Le secteur de l'hydraulique a ainsi bénéficié du savoir-faire et de la compétence bulgares en termes d'ingénierie et d'expertise dans la réalisation de son programme de développement. De même que le ministre des Ressources en eau a insisté sur la nécessité de développer davantage la coopération scientifique et technique. Ceci alors que le Forum d'hommes d'affaires des deux pays a permis d'examiner hier les opportunités de coopération et de partenariat entre les opérateurs des deux pays. Pour sa part, le représentant du gouvernement bulgare a proposé que, dans le cadre de la session, «soit signé le mémorandum d'entente entre l'Agence bulgare pour l'encouragement des petites et moyennes entreprises et l'Agence algérienne pour l'encouragement du commerce extérieur ainsi que l'accord de collaboration entre l'Agence bulgare d'assurance de l'exportation».

F. Z. B.

## DEVELOPPEMENT DANS LA MEDITERRANEE

## Des perspectives assez sombres à l'horizon 2025

Le directeur du Centre régional du Plan Bleu, Henri-Luc Thibault, a fait, hier au siège du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (MATE), une présentation du rapport prospectiviste : Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement à l'horizon 2025. Selon ce rapport, élaboré en juillet 2006 par le Plan Bleu qui est un des centres d'activités régionales du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) avec la collaboration de 350 experts méditerranéens, les perspectives des vingt prochaines années sont assez sombres. Il ressort de ce rapport une vision pessimiste de ce que serait l'avenir du Bassin méditerranéen d'ici cette échéance. Ainsi, la population des 21 pays de la Mare Nostrum devrait atteindre en 2025 les 500 millions d'habitants, soit 100 millions d'habitants de plus qu'en 2000, dont seulement 5 à 6 millions en plus dans les pays de la rive nord de la Méditerranée. Et cela même si les indices de fécondité poursuivront leur convergence au Sud, le

basculent démographique entre les deux rives se poursuivra néanmoins en termes de vieillissement de l'Europe méditerranéenne. Cela outre le maintien des écarts de revenus entre les deux rives, une hausse record du chômage des jeunes de 30%, un besoin de création de 34 millions d'emplois dans les régions Est et Sud de cette mer, avec le risque de forte aggravation de la fracture Nord-Sud. En même temps, les Méditerranéens devront s'adapter aux changements climatiques, la température devant augmenter de 1 à 4 degrés et le niveau de la mer s'élever de 0,3 à 0,6 mètres, le risque de la disparition de terres se posant, une sécheresse assez importante et des précipitations réparties de manière inégale. Et le rapport du Plan Bleu, qui relève l'insuffisance et la mauvaise répartition dans le temps et l'espace des ressources en eau, d'en appeler à mettre en œuvre des politiques volontaristes et de gestion de la demande pour prévenir les pénuries et les crises. La demande en eau devant augmenter de 50 millions de kilomètres cubes par an, la satisfaction de cette demande requiert des investissements lourds,

des efforts de rationalisation et d'utilisation efficace de l'eau et de réduction des pertes. Une réduction des pertes d'eau notamment dans l'agriculture et l'alimentation en eau potable, le risque se posant d'une déperdition de l'ordre de 38%, avec l'objectif de récupérer quelque 700 kilomètres cubes d'eau, soit une économie financière de 270 milliards d'euros. Egalement, ce rapport de relever l'augmentation de la demande en énergie de l'ordre de 65%, les risques géopolitiques, sociaux et économiques se posant avec acuité, en appelant à une utilisation rationnelle de l'énergie, notamment dans les secteurs qualifiés de points noirs que sont le bâtiment et les transports, et en réduisant des émissions de gaz à effets de serre, outre le recours aux énergies renouvelables. Par ailleurs, ce rapport prospectiviste dresse le constat en matière de transports, les trafics devant fortement s'accroître d'ici 2025 et générant des nuisances graves dont la pollution, mais aussi en matière de gestion des espaces. A ce propos, il insiste sur la nécessité de protéger le littoral méditerranéen, menacé entre

autres par un afflux de 137 millions de touristes supplémentaires et le risque de bétonnage des côtes à 50%. Certes, des progrès ont été accomplis, en termes de lancement de politiques de protection de l'environnement et de renforcement de la coopération méditerranéenne.

Néanmoins, les rapporteurs n'ont pas manqué de noter des défaillances dans la mise en œuvre de la législation, la faible intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles. Des difficultés allant s'aggraver en corollaire avec la continuation des pressions sur les ressources naturelles et l'absence de changements opérés en amont et aval. Au-delà de leur gravité, bien reflétée à travers ce rapport, ces perspectives et d'autres non moins importantes peuvent cependant être inflexibles, le Plan Bleu estimant possible et urgent d'œuvrer à concilier entre l'économie et l'environnement, en mettant en œuvre la stratégie méditerranéenne de développement durable adoptée fin 2005 à Barcelone par les 21 pays du Bassin méditerranéen.

Chérif Bennaceur